

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
CPM – 80 OBS – 30 – A	1703
IASS - ou attaché(e) ou attaché (e) ou agent contractuel	Niv 6/7
Groupe RIFSEEP 2	
Intitulé du poste	
Chargé (e) mission Pôle hospitalier	
Intitulé de l'emploi	
Chargé de mission santé et/ou animation territoriale	

Structure	Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine
Département	Action et Animation Territoriale en Santé
Pôle	Hospitalier

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec 4 délégations départementales (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Les délégations départementales sont organisées en deux départements : le département Veille et Sécurité Sanitaires – Santé Environnement et le département Animation Territoriale.</p> <p>La Direction est composée d'un département (Animation Territoriale) et d'un département VSS-SE (Veille et Sécurité Sanitaires – Santé Environnement).</p> <p>Les équipes du département AT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle. - Contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital - Accompagnent et régulent les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire - Mettent en œuvre les programmes territoriaux de santé (PTS) et leurs plans d'action, notamment dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS). -

Les équipes du DAT sont organisées en :

- 1 pôle hospitalier : assurant le suivi des questions hospitalières ;
- 1 pôle santé mentale et soins sans consentement ;
- 2 pôles médicosociaux PA et PH ;
- 1 pôle ambulatoire en charge de l'offre de premier recours, de la PDSA et des transports sanitaires ;
- 1 pôle PPS assurant également le suivi des CLS
- 1 pôle démocratie en santé.

Le département VSS-SE regroupe les équipes du pôle Veille et Sécurité Sanitaires et du pôle Santé Environnement.

Les missions du département VSS-SE s'inscrivent dans la démarche globale de protection de la santé actuelle et des générations futures, selon plusieurs objectifs:

- Mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques,
- Réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable,
- Informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation,
- Assurer la réception des signalements de maladies à déclaration obligatoire et autres maladies nécessitant la mise en œuvre de mesures de prévention, d'infections nosocomiales et de tout événement pouvant avoir un impact sur la santé des bretons. Recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées.
- Participer à la planification et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Missions/Activités

En tant que Chargé (e) de mission du pôle hospitalier, il/elle a en charge :

- la mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'Agence Régionale de Santé dans le domaine hospitalier sur les territoires de santé des GHT Haute Bretagne et Rance-Emeraude, soit 42 établissements.
- l'encadrement du pôle intégrant un temps secrétariat et la coordination avec le pôle santé mentale ;
- suivi d'un portefeuille de 42 établissements de santé,
- instruction de projets dans le cadre des procédures d'autorisation et réalisation des visites de conformité,
- négociation et suivi des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, contrats de retour à l'équilibre,
- la participation aux conseils de surveillance
- la préparation aux évaluations des directeurs d'établissement de santé et médico-sociaux fonction publique hospitalière
- accompagnement des initiatives locales contribuant à une meilleure coordination des acteurs et au renforcement des coopérations et mutualisations.
- la participation aux activités transversales du DAT (CLS, lien avec l'ambulatoire, CPTS...)
- participation aux missions d'inspection, de contrôle et d'évaluation (gestion des plaintes dans les établissements suivis)

Partenaires institutionnels

Les établissements de santé, les collectivités territoriales et locales, préfetures, professionnels de santé, Assurance Maladie...

Conditions particulières

Déplacements fréquents dans le Département et au siège de l'ARS
Coordination entre les territoires
Astreinte des cadres administratifs sur la base du volontariat

Catégorie/Corps-Grade/Niveau

Le poste est ouvert aux :

- IASS,
- Attaché (e) d'administration,
- Cadre CCN niveau 6 ou 7 (selon profil et expérience)
- Contractuels (les) de droit public

Compétences

Savoir	<ul style="list-style-type: none">- Problématiques de santé et de leurs déterminants- Connaissances pluridisciplinaire dans le champ de la santé publique- Méthodologie de l'inspection contrôle- Cadre légal et réglementaire de la santé publique,- Capacité rédactionnelle
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none">- Animer une équipe, Conduire un projet (de santé publique)- Créer et animer un réseau de partenaires- Appréhender les exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre les dispositifs de santé- Inscrire le programme et les actions dans le cadre légal et réglementaire- Réaliser un diagnostic / une analyse et dégager des problématiques de santé publique- Recueillir et traiter l'information (données informatique, réalisations d'entretien)- Appliquer des méthodes de contrôle adaptées
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">- Faire preuve de réactivité- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue et du travail en écoute.- Capacités de négociation, sens de l'écoute- Avoir le sens de la pédagogie
Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	24/06/2020
Date des entretiens	06/07/2020